

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE PRICE

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil, tenue à l'Hôtel-de-ville de Price, lundi le 4 juillet 2016, à 20 heures, à laquelle sont présentes mesdames Nathalie Morissette et Lise Lévesque, conseillères et sont présents messieurs Bruno Paradis, Yanick Ringuette et Ghislain Michaud, conseillers sous la présidence de Monsieur Fabien Boucher, maire.

Madame Lise Roy, adjointe administrative est aussi présente.

L'absence de monsieur Mathieu Gagné est motivée.

MOT DE BIENVENUE

1. **Lecture et adoption de l'ordre du jour :**

2016-201

Il est proposé par Yanick Ringuette, appuyé par Lise Lévesque et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté.

2. **Adoption des procès-verbaux :**

2016-202

Il est proposé par Bruno Paradis, appuyé par Yanick Ringuette et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2016 et le procès-verbal de la séance d'ajournement du 21 juin 2016, soient adoptés tels que rédigés.

Adopté.

3. **Lecture et adoption des comptes :**

2016-203

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Lise Lévesque et résolu unanimement que les comptes suivants soient votés et payés :

**Paiements effectués** : 265 104,33\$

**Paiements à effectuer** : 42 303,03\$

2016-203

Adopté.

4. **Correspondance :**

2016-204

Considérant la demande soumise par monsieur Mario Chouinard, propriétaire du 41 rue de l'Église à l'effet de corriger la hauteur du

trottoir vis-à-vis l'entrée charretière menant à sa propriété, afin d'en améliorer l'accès;

Après validation de la situation, il est proposé par Bruno Paradis, appuyé par Lise Lévesque et résolu unanimement que les travaux pour corriger la situation, soient effectués aux frais de la municipalité.

Adopté.

#### **5. Nomination du maire-suppléant :**

2016-205

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Bruno Paradis et résolu unanimement de nommer madame Nathalie Morissette, maire-suppléant pour les quatre prochains mois. Madame Nathalie Morissette est autorisée à signer tous les effets bancaires avec madame Louise Furlong, directrice générale et/ou madame Lise Roy, adjointe-administrative pour et au nom de la municipalité du Village de Price et ce, en cas d'absence de monsieur Fabien Boucher, maire.

#### **6. Dépôt des états financiers 2015 de l'OMH :**

2016-206

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Bruno Paradis et résolu unanimement que la municipalité du Village de Price accepte le dépôt du rapport financier 2015 de l'Office municipal d'habitation de Price.

Adopté.

#### **7. Remboursement des intérêts échus le 10 août 2016 à la Financière Banque Nationale et référant au règlement #225 (traitement de l'eau potable)**

2016-207

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Bruno Paradis et résolu unanimement de verser la somme de 1619,51\$ à la Financière Banque Nationale, représentant le paiement des intérêts dus le 10 août 2016 pour le remboursement de l'emprunt relatif au projet de traitement de l'eau potable (Règlement #225).

Adopté.

#### **8. Divers :**

##### **8.1 Motion de félicitations :**

Monsieur Bruno Paradis présente une motion de félicitations à l'intention du Comité des Fêtes du Centenaire de Price, soulignant le travail dudit Comité supporté par plusieurs dizaines de bénévoles. Bravo à tous! Mission accomplie !

**8.2 Publicité de remerciements pour le Comité des Fêtes et tous les bénévoles s'étant impliqués lors du Centenaire de Price :**

2016-208

Il est proposé par Bruno Paradis, appuyé par Lise Lévesque et résolu unanimement de publier via le journal l'Avantage, des mots de remerciements au Comité organisateur des Fêtes du 100<sup>ième</sup> de la paroisse Saint-Rémi-de-Métis et son armée de bénévoles.

Adopté.

**8.3 Demande pour l'utilisation du terrain de balles :**

2016-209

Il est proposé par Bruno Paradis, appuyé de madame Lise Lévesque et résolu unanimement d'autoriser monsieur Ludovick Bouchard, responsable de la Place des Jeunes, à utiliser le terrain de balles Albert-Dupont samedi le 30 juillet 2016, considérant que l'activité permettra d'amasser des fonds pour les activités de la Place des Jeunes de Price.

Adopté.

9. Période de questions :

10. Levée de l'assemblée :

Madame Lise Lévesque propose la levée de l'assemblée à 20h40.

\_\_\_\_\_

Maire

\_\_\_\_\_

Adjointe administrative

Attestation :

Conformément à l'article 142 du Code municipal, je, Fabien Boucher, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_

Fabien Boucher, maire

